

L'OBLIGATION DE SIGNALEMENT *de la* PORNOGRAPHIE JUVÉNILE *au* MANITOBA

Rapport annuel 2021-2022

cyberaide!ca^{MD}

Ce rapport a été préparé en juin 2022 par le Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE). Il met en relief le rôle du CCPE dans le cadre de l'obligation de signalement de la pornographie juvénile au Manitoba et présente un résumé des activités pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 dans la province du Manitoba. Sauf indication contraire, les statistiques et les chiffres mentionnés dans le présent document ont été compilés par le Centre canadien de protection de l'enfance à partir des données dont il dispose et couvrent la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Des efforts raisonnables ont été déployés pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des données.

© 2022, Centre canadien de protection de l'enfance inc., 615 chemin Academy, Winnipeg (Manitoba) R3N 0E7. Tous droits réservés. Il est permis de faire mention de ce rapport et d'en citer des extraits à condition de mentionner aussi le Centre canadien de protection de l'enfance inc. ainsi que la date et le titre du rapport.

« Cyberaide!ca », « enfants avertis » et « Priorité Jeunesse » sont des marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE) déposées au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE », « Projet Arachnid », « AidezMoiSVP.ca », « SHIELD par Projet Arachnid », « Ocelli » et « Arachnid Orb » sont utilisés au Canada comme marques du CCPE. Les autres marques ou noms commerciaux cités appartiennent à leurs détenteurs respectifs, et leur mention ne constitue aucunement une marque d'approbation ou d'affiliation.

Le CCPE a l'autorisation ou la permission d'utiliser toutes les images incluses dans le présent rapport ou pense sincèrement que leur utilisation bénéficie de l'exception pour usage loyal. Les photos de banque d'images montrent des mannequins et servent à illustrer le propos. Pour les photos prises par des tiers et les articles de presse, l'auteur est mentionné dans la mesure du possible, et le CCPE ne revendique aucun droit d'auteur sur ces photos ou articles de presse. Les tweets sont reproduits tels qu'ils apparaissent sur Twitter^{MD} avec la date de publication. Lorsqu'une photo accompagne un tweet, on présume qu'elle appartient au titulaire du compte sur lequel le tweet a été publié, à moins que la source soit mentionnée dans le tweet. Les messages publiés sur les médias sociaux sont reproduits tels quels et leur reproduction n'équivaut nullement à un cautionnement de la part du CCPE.

Les termes « partenaire » et « partenariat » sont utilisés au sens général et ne supposent en rien l'existence d'un partenariat légal entre le CCPE et une tierce partie.

Un mot sur le vocabulaire utilisé dans ce rapport

Le terme « pornographie juvénile » est défini à l'art. 163.1 du *Code criminel* du Canada. Il est utilisé également dans d'autres lois canadiennes ainsi que dans la législation manitobaine. Dans ce rapport, nous utilisons le terme « pornographie juvénile » dans les références à la législation ou à des infractions spécifiques au *Code criminel*. Autrement, nous préférons utiliser le terme « images d'abus pédosexuels », qui reflète plus exactement la nature des images dont il s'agit et qui est en outre utilisé par Interpol¹. Le mot « pornographie » est par ailleurs généralement associé à des images mettant en scène des adultes se livrant à des actes sexuels consentis. Aux yeux du CCPE, ce terme ne correspond pas au matériel décrit à l'article 163.1 du *Code criminel*.

Terminologie des médias sociaux et de la sensibilisation

Les statistiques sur les médias sociaux se rapportent à des plateformes comme Facebook^{MD} ou Twitter^{MD} et sont fournies par ces dernières. Le CCPE recueille périodiquement ces données à partir de ses comptes de médias sociaux et compile des informations ponctuelles à la fin de chaque campagne.

Un compte de médias sociaux est jugé « atteint » lorsqu'une publication se rapportant à l'objet d'une recherche (message, tweet, pseudo, mot-clic, etc.) apparaît dans le fil d'actualité dudit compte pendant la période étudiée. Une impression est comptabilisée chaque fois qu'une publication apparaît dans un fil de nouvelles, qu'elle soit vue ou non et peu importe le nombre de fois qu'elle apparaît dans un même fil (ce terme s'utilise aussi dans le contexte de la sensibilisation sur support matériel; voir ci-dessous).

La sensibilisation sur support matériel (panneaux d'affichage, enseignes, etc.) se mesure généralement en nombre d'« impressions ». Les impressions correspondent au nombre de fois qu'un support de sensibilisation est vu, peu importe le nombre de fois qu'une même personne le voit. Il s'agit ici d'estimations fournies par l'entreprise qui met le support matériel à disposition.

¹ Dans son *Guide de terminologie pour la protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuels*, adopté le 28 janvier 2016, ECPAT International recommande pour sa part le terme « matériels d'abus sexuels d'enfants ». En ligne : <https://luxembourgguidelines.org/fr/>.

TABLE *des* MATIÈRES

LE CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE	2
FAITS SAILLANTS 2021-2022	4
<i>L'obligation de signalement au Manitoba – Exemples de cas survenus en 2021-2022</i>	6
<i>Autres faits saillants</i>	6
FORMATION, ÉDUCATION ET RESSOURCES	7
<i>Séances Zoom^{MD} et présentations numériques</i>	7
<i>Colloque sur les enfants disparus ou exploités :</i>	
<i>Perfectionnement professionnel en matière de protection des enfants</i>	9
<i>Formation pour les corps de police et les professionnels du droit</i>	9
CAMPAGNES DE SENSIBILISATION : OBLIGATION DE SIGNALEMENT	11
<i>Journées annuelles de sensibilisation</i>	13
<i>Alertes Cyberaide.ca</i>	13
PROJET ARACHNID	14
<i>Projet Arachnid : Cinq ans</i>	15
<i>Images préjudiciables ou violentes : Transcender la définition</i>	16
<i>Innover pour réduire l'arriéré</i>	16
<i>Projet Arachnid : Sortir les survivant.e.s du cycle de la revictimisation</i>	16
<i>Recherche : Des données porteuses de changement</i>	17
SOUTENIR LES VICTIMES ET LES SURVIVANT.E.S	20
<i>Défense des intérêts des survivant.e.s et compréhension de leurs besoins particuliers</i>	21
<i>Efforts pour faciliter l'enregistrement et l'utilisation de déclarations de la victime et de déclarations au nom d'une collectivité au Manitoba</i>	22
LA SUITE DES CHOSES	23

Le CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) est un organisme de bienfaisance national voué à la protection de tous les enfants. Il veut réduire l'exploitation et les abus sexuels d'enfants et offre à cette fin des programmes, des services et des ressources aux familles, au personnel éducatif, aux organismes de services à l'enfance et aux forces policières du Canada ainsi qu'à d'autres intervenants. Cyberaide!ca^{MD} – la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sur Internet – relève aussi du CCPE, de même que Projet Arachnid^{MC}, une plateforme Web qui détecte les images d'abus pédosexuels connues sur le Web visible et le Web clandestin et qui envoie des demandes de suppression aux entreprises de technologie.

En service depuis le 26 septembre 2002, Cyberaide.ca a été intégrée en mai 2004 à la *Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*. En décembre 2011, le CCPE, par l'entremise de son programme Cyberaide.ca, a été désigné comme point de signalement dans le règlement d'application de la *Loi concernant la déclaration obligatoire de la pornographie juvénile sur Internet par les personnes qui fournissent des services Internet* (article 2).

Les signalements que Cyberaide.ca reçoit du public concernent les crimes les plus souvent commis contre des enfants sur Internet, à savoir :



Photo de mannequin. Pour illustrer le texte.

Au 31 mars 2022, Cyberaide.ca avait traité au total de **371 177 signalements** venant du public et **8 788 794 signalements** issus de Projet Arachnid. En 2021-2022, nous avons traité **18 166 signalements venant du public** et **4 338 206 signalements issus de Projet Arachnid**. Cyberaide.ca enregistre une diminution du nombre de signalements venant du public concernant des sites Web hébergeant des images d'abus pédosexuels. Cette baisse s'explique peut-être en partie par une exposition moindre du public aux images d'abus pédosexuels en raison de l'efficacité de Projet Arachnid à détecter les images connues et par les modifications apportées à la fiche de signalement de Cyberaide.ca, qui permet désormais de soumettre plusieurs adresses URL dans un même signalement.

Parallèlement, les signalements reçus par Cyberaide.ca s'avèrent de plus en plus complexes. De ce fait, leur traitement nécessite des ressources considérables, l'intervention de plusieurs services et de nombreux contacts avec l'extérieur.

Environ **99 %** des signalements de cas d'exploitation sexuelle d'enfants reçus en 2021-2022 ont été retransmis à une ou plusieurs instances (corps de police, services de protection de l'enfance ou centrales de signalement étrangères) ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un fournisseur de services électroniques (FSÉ).

En date du 31 mars 2022, Cyberaide.ca disposait d'informations selon lesquelles, depuis sa mise en service, **au moins 600 arrestations policières** et **au moins 550 prises en charge d'enfants en situation d'abus** avaient été effectuées à la suite de signalements qui lui avaient été transmis par la population canadienne.

Groupe consultatif du gouvernement du Canada

Le 30 mars 2022, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un groupe consultatif d'experts sur la sécurité en ligne, dont fait partie la directrice générale du CCPE, Lianna McDonald. Le groupe consultatif d'experts a été chargé de conseiller le ministre du Patrimoine canadien sur la conception d'un cadre législatif et réglementaire pour lutter contre les contenus préjudiciables sur Internet.

Composé de 12 personnes, le groupe a participé toutes les semaines durant les trois mois suivants à des ateliers planifiés sur les composantes d'un cadre législatif et réglementaire pour la sécurité en ligne, dont un atelier d'introduction et un atelier de conclusion sommaire. Pour le CCPE, il s'agissait là d'une excellente occasion de partager son expertise, ses données et sa connaissance de ce qui se passe sur Internet dans le but de faire changer les choses pour les prochaines générations d'enfants.

 Patrimoine canadien 
@Patrimoinecdn

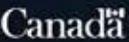
La pop. canadienne mérite un espace en ligne sûr où elle peut s'exprimer ouvertement.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape pour la [#SécuritéEnLigne](#) avec un groupe d'experts qui nous aidera à lutter contre les contenus préjudiciables en ligne.

canada.ca/fr/patrimoine-...

[Translate Tweet](#)



ALT Sécurité en ligne 

 Justice Canada

2:31 PM · Mar 30, 2022 · Twitter Web App



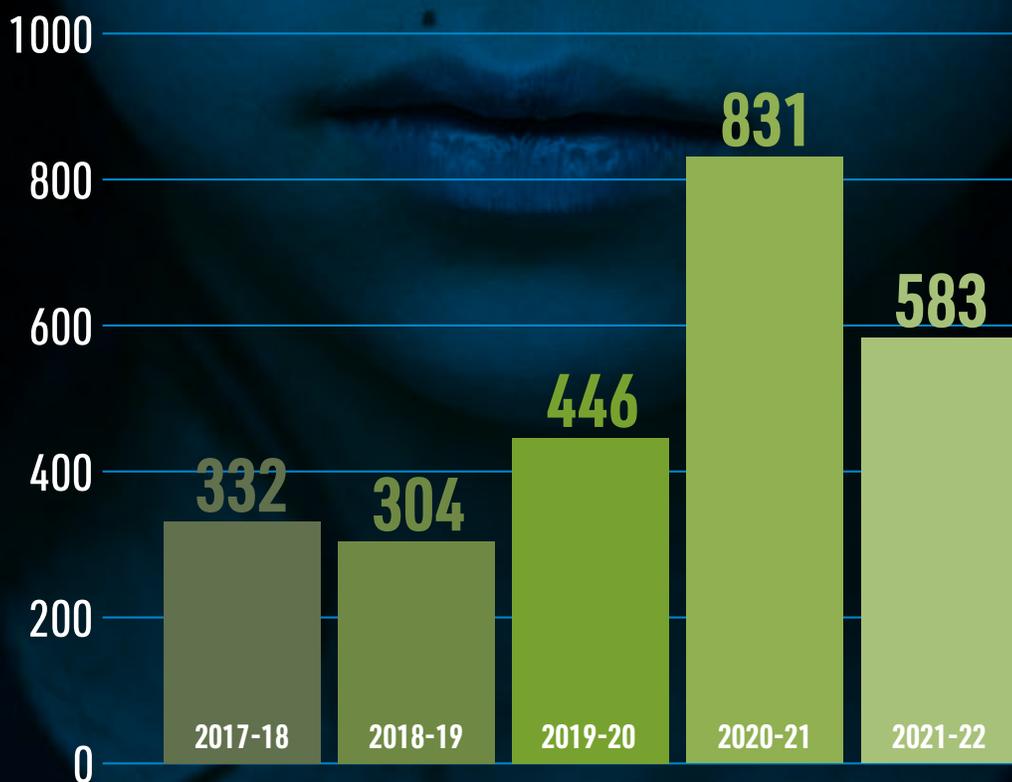
FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2021-2022

La *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* (c. 8 des L.M. 1985-86) et son *Règlement sur l'obligation de signaler les cas de pornographie juvénile* (M.R. 79/2009) obligent toutes les personnes se trouvant au Manitoba à signaler les cas soupçonnés de « pornographie juvénile » au CCPE pour vérification, et cela se fait par l'intermédiaire de Cyberaide.ca. **L'obligation de signalement de la pornographie juvénile vise à faciliter le signalement des enfants qui pourraient avoir besoin de protection.**

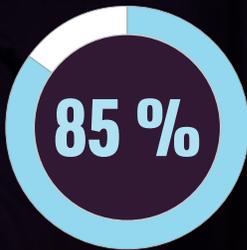
Lorsque Cyberaide.ca détermine qu'un incident d'images d'abus pédosexuels pourrait s'être produit au Manitoba, il lui revient en vertu de la Loi de signaler l'affaire à un office de services à l'enfant et à la famille ou à un corps de police (ou aux deux, s'il y a lieu) et de prendre toutes les autres mesures éventuellement stipulées dans le règlement d'application de la Loi.

Cyberaide.ca a reçu en tout **5 471 signalements** d'origine manitobaine classés « images d'abus pédosexuels » depuis l'entrée en vigueur de l'obligation de signalement de la « pornographie juvénile » au Manitoba en 2009. En 2021-2022, Cyberaide.ca a traité **583 signalements** d'origine manitobaine classés « images d'abus pédosexuels ». Malgré la baisse de 30 % par rapport à l'exercice 2020-2021, le nombre de signalements reçus en 2021-2022 représente tout de même **une augmentation de 34 %** par rapport à la moyenne annuelle des signalements reçus depuis cinq ans.

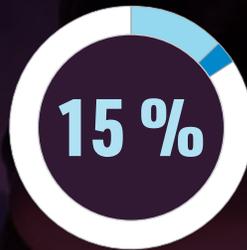
SIGNALEMENTS D'IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS D'ORIGINE MANITOBAINE



Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, Cyberaide.ca a reçu **583 signalements** d'origine manitobaine classés « images d'abus pédosexuels » :



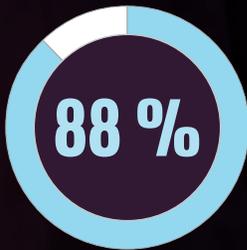
85 % des incidents signalés² concernaient des sites Web.



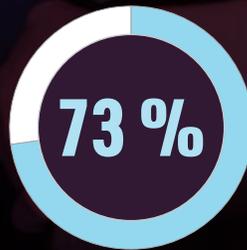
15 % des incidents ont été classés³ « images d'abus pédosexuels » et **3 %** ont été classés « images préjudiciables d'un enfant ».



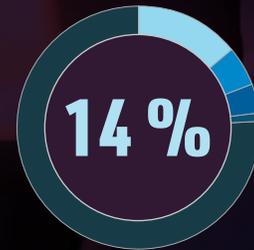
98 % des signalements ont été soumis via la fiche de signalement en ligne de Cyberaide.ca, tandis que les **2 %** restants ont été soumis via la ligne téléphonique sans frais.



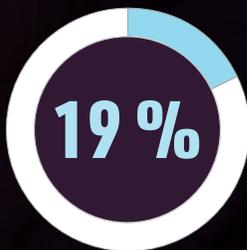
88 % des auteurs de signalement d'images d'abus pédosexuels ont choisi de ne pas s'identifier.



Lorsqu'un signalement contenait des renseignements sur l'enfant victime ou le suspect, son auteur s'est identifié dans **73 %** des cas.



L'âge indiqué par l'auteur du signalement était de 18 à 30 ans dans **14 %** des cas, de 31 à 50 ans dans **5 %** des cas, de moins de 18 ans dans **4 %** des cas et de 51 ans et plus dans **1 %** des cas (l'âge n'était pas indiqué dans **75 %** des cas).



19 % des signalements d'origine manitobaine classés « images d'abus pédosexuels » par le signalant ont été retransmis à la police ou à des centrales de signalement à l'étranger ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un FSÉ.

NEUF SIGNALEMENTS

classés « images d'abus pédosexuels » par Cyberaide.ca ont été retransmis à des services de protection de l'enfance et de police du Manitoba.

Selon les informations reçues des services de protection de l'enfance, les **neuf signalements** classés « images d'abus pédosexuels » par Cyberaide.ca se répartissent comme suit :

- Allégations fondées : Un signalement
- Abus non confirmé : Un signalement
- Enquête en cours : Cinq signalements
- Aucun danger apparent pour l'enfant : Deux signalements

DEUX SIGNALEMENTS

classés dans une autre catégorie que « images d'abus pédosexuels » par Cyberaide.ca ont en outre été retransmis aux services de protection de l'enfance.

² Les signalements sont décomposés en fonction du nombre d'incidents qu'ils contiennent. Par exemple, un même signalement pourrait contenir des informations sur un site Web et un clavier. Les analystes considéreraient alors qu'il s'agit de deux incidents distincts et les analyseraient séparément.

³ Un analyste à la protection de l'enfance attribue à chaque incident une classification secondaire (propre à Cyberaide.ca) basée sur le Code criminel du Canada. Cela permet de confirmer ou de corriger la classification attribuée par l'auteur du signalement.

De tous les signalements reçus depuis l'entrée en vigueur de l'obligation de signalement, 1 895 ont été retransmis à un corps de police ou à une centrale de signalement à l'étranger ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un fournisseur de services. Un total de 202 signalements classés « images d'abus pédosexuels » et contenant des renseignements sur l'identité d'un enfant victime ou d'un suspect en territoire manitobain ont été retransmis à la protection de l'enfance depuis l'entrée en vigueur de la Loi le 15 avril 2009. La majorité des signalements d'origine manitobaine se rapportent à des images ou à des incidents hors province. **Ce résultat montre l'importance d'avoir un point de contact pour vérifier minutieusement les signalements et les retransmettre aux instances compétentes; il est aussi en phase avec le taux de triage d'autres provinces.**

L'obligation de signalement au Manitoba – Exemples de cas survenus en 2021-2022

1. En septembre 2021, Cyberaide.ca a reçu un signalement concernant un homme soupçonné de produire et de distribuer des images d'abus pédosexuels en plus d'abuser sexuellement d'enfants dans sa localité. Il était également rapporté que d'autres individus de la même localité distribuaient des images d'abus pédosexuels par l'entremise des médias sociaux à l'instar de l'individu signalé. Le signalement a été retransmis à la police ainsi qu'à la protection de l'enfance, qui poursuivent toujours leur enquête sur ces allégations.
2. Toujours en septembre 2021, Cyberaide.ca a reçu un signalement concernant un homme soupçonné d'avoir en sa possession des images d'abus pédosexuels d'une personne mineure qu'il avait abusée sexuellement. Le signalement contenait aussi des allégations selon lesquelles l'individu avait accès à plusieurs enfants. L'information a été retransmise à la police ainsi qu'à la protection de l'enfance.

Autres faits saillants

En 2021-2022, le CCPE a mené des activités qui ont permis de souligner l'importance de cette loi et le grand rôle que la formation, l'information et la sensibilisation continuent de jouer. Voici une liste sommaire de ces activités (plus de détails dans les sections suivantes) :

- **Plus de 620** membres du personnel éducatif, parents, membres du personnel des services de garde d'enfants et étudiants de niveau postsecondaire du Manitoba ont assisté à des webinaires animés par le personnel éducatif du CCPE (p. 7).
- Nous avons donné **accès à des formations en ligne** sur la problématique des abus pédosexuels à plus de **33 100 professionnels et bénévoles** du Manitoba dans le cadre du programme *Priorité Jeunesse*^{MD} (p. 7).
- Nous avons préparé des déclarations de la victime et des déclarations au nom d'une collectivité et les avons déposées auprès de tribunaux au Manitoba et ailleurs au Canada. Nous avons aussi transmis aux procureurs de la Couronne du Manitoba une revue périodique de la jurisprudence relative aux images d'abus pédosexuels (p. 22).
- Nous avons mené des campagnes d'information au Manitoba sur les problématiques et les dangers de l'heure ainsi que les moyens d'obtenir de l'aide et l'importance des services de Cyberaide.ca (p. 11).
- Nous avons remis **plus de 76 300 accès aux leçons numériques d'Enfants avertis**^{MD} sur la prévention des abus pédosexuels et la sécurité en ligne à des membres du personnel éducatif du Manitoba (p. 7).
- Nous avons élargi les critères de *Projet Arachnid* pour l'envoi des demandes de suppression de manière à inclure des images qui ne relèvent pas du *Code criminel* afin de soutenir les victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images au Manitoba et au Canada (p. 16).
- Nous avons publié un rapport qui vient renforcer les efforts du CCPE à l'échelle mondiale pour soutenir les survivant.e.s et réduire l'accessibilité des images d'abus pédosexuels (p. 17).

FORMATION, ÉDUCATION et RESSOURCES

En 2021-2022, le CCPE a fourni de la formation et des ressources sur l'exploitation sexuelle des enfants à des professionnels de la protection de l'enfance et d'autres domaines. Voici les principaux résultats de ces efforts :

- Nous avons distribué plus de **133 000 exemplaires de nos ressources d'éducation et de sensibilisation** au Manitoba.
- **Plus de 620 membres du personnel éducatif**, parents, membres du personnel des services de garde d'enfants et étudiants de niveau postsecondaire du Manitoba ont assisté à des webinaires animés par le personnel éducatif du CCPE.
- Nous avons remis **plus de 76 300 accès aux leçons numériques d'Enfants avertis^{MD}** sur la prévention des abus pédosexuels et la sécurité en ligne à des membres du personnel éducatif du Manitoba.
- Nous avons remis plus de **33 100 accès** à la formation en ligne **Priorité Jeunesse** à des utilisateurs du Manitoba.

Séances Zoom^{MD} et présentations numériques

Le CCPE a continué de développer de nouvelles présentations adaptées à l'apprentissage en ligne pour le personnel éducatif. La formation destinée au personnel éducatif et aux écoles porte sur les réalités de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, en particulier les tendances observées par Cyberaide.ca, les limites professionnelles à respecter lorsqu'on travaille avec des enfants via Internet et l'élaboration de politiques et de procédures pour mieux protéger les enfants à l'école et dans le contexte de l'éducation en ligne.

« On a tellement de bonnes ressources à notre disposition pour nous aider à apprendre aux élèves à se protéger et à devenir des citoyens responsables. Il est de notre devoir, en tant que membres du personnel enseignant, d'éduquer les élèves sur ces sujets et d'être nous-mêmes bien informés. » – Un membre du personnel enseignant du Manitoba

Les écoles ont aussi fait appel au CCPE pour apporter du soutien aux parents en matière de sécurité en ligne. Le CCPE continue donc d'offrir des présentations aux familles sur ce sujet. Ces séances Zoom portaient sur les dangers pour les enfants et les adolescents selon les données compilées par Cyberaide.ca, les mesures que les familles peuvent prendre pour protéger leurs enfants, les points à aborder pour lancer des conversations sur la sécurité en ligne et les ressources et services complémentaires que le CCPE offre aux familles. Ces séances ont attiré un très grand nombre de participants et ont donné lieu à des échanges formidables.

« [La chose la plus importante que je retiens] [...] c'est comment engager le dialogue sur les contenus inappropriés en ligne avec mon enfant de 10 ans et comment aborder le sujet avec mon enfant de 6 ans. » – Un parent du Manitoba qui a assisté à la séance sur les risques et les tendances du numérique

SOUTIEN COMPLET

Une subvention du Fonds fédéral des produits de la criminalité de Justice Manitoba a permis au CCPE de soutenir des initiatives de protection en offrant de la formation et des ressources au personnel scolaire, aux enfants et à leurs familles un peu partout dans la province. Cette approche globale vient renforcer les capacités de protection et de réaction des écoles et leur permet de mieux réduire les risques de violence sexuelle envers les enfants. La subvention pour l'année 2021-2022 a bénéficié à la Division scolaire Louis-Riel (41 écoles / 4 200 comptes) et à la Division scolaire Pembina Trails (35 écoles / 3 600 comptes).

EXPANSION AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES

L'Université du Manitoba et l'Université de Saint-Boniface ont une fois de plus rendu obligatoire l'intégralité de la formation **Priorité Jeunesse** pour tous les candidats à l'enseignement.

EN VIRTUEL

En 2021-2022, l'équipe éducation du CCPE a animé 43 ateliers virtuels à destination de membres du personnel éducatif, de parents et d'autres organismes de services à l'enfance, rejoignant ainsi quelque 3 288 participants.

LES ÉMOTIONS FORTES SONT PASSAGÈRES

En réaction à la guerre en Ukraine, notre allié finlandais Suojellaan Lapsia ry a traduit notre très populaire livre d'histoires *Les émotions fortes sont passagères* en ukrainien et en russe. Nous en avons imprimé plus de **1 000 exemplaires** pour les réfugiés fuyant vers le Manitoba et les avons remis principalement au centre d'accueil de l'Immigrant and Refugee Community Organization of Manitoba. Suojellaan Lapsia ry a aussi imprimé plus de **500 exemplaires** pour les distribuer dans plusieurs centres de réfugiés en Finlande.

Cette initiative a suscité l'attention des médias, et les nombreuses entrevues accordées par notre directrice de l'éducation, Noni Classen, ont incité des membres du public à faire des dons pour nous permettre d'imprimer encore plus de livres dans les mois à venir.

Le CCPE a aussi travaillé avec le Toba Centre for Children and Youth (Toba Centre) du Manitoba, qui a financé l'impression du livre en ojibwé et en cri. Le Toba Centre a distribué les **400 exemplaires** aux familles qui bénéficient de son soutien.

SOUTENIR LES ENFANTS ET LES JEUNES VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE : EN LIGNE ET HORS LIGNE

En 2021-2022, le CCPE a publié trois nouvelles ressources pour aider des adultes à soutenir des jeunes victimes de violence sexuelle en ligne et hors ligne. *La cyberviolence sexuelle contre des enfants : Réparer les dégâts* explique aux parents comment soutenir leur enfant, prendre les mesures voulues pour le protéger et l'aider à reprendre le cours de leur vie et à se reconstruire. Soutenir une jeune victime de violence sexuelle s'adresse aux enseignant.e.s et aux autres adultes de confiance qui interviennent auprès de jeunes qui ont été victimes de violence sexuelle en ligne, hors ligne ou les deux.

La fiche *Comment soutenir votre enfant après un épisode de violence sexuelle* explique aux parents comment aider leur enfant à retrouver un sentiment de sécurité dans la vraie vie.

Depuis leur publication en février 2022, ces trois ressources cumulent **plus de 90 téléchargements à partir du Manitoba**.

PROTÉGER LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS CONTRE TRAITÉ À DES FINS D'EXPLOITATION SEXUELLE

Fin 2021, le CCPE a lancé à destination des adultes qui travaillent dans les écoles et les organismes de services à la jeunesse une vidéo de formation sur les moyens de mieux protéger les jeunes contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Ce module de 17 minutes explique l'état de la traite au Canada, les signes à surveiller, à qui signaler ses inquiétudes et comment soutenir les jeunes. Depuis sa publication, il cumule **près de 40 visionnements au Manitoba**.

La cyberviolence sexuelle contre des enfants : Réparer les dégâts

QUE FAIRE APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UNE SITUATION DE VIOLENCE SEXUELLE CONTRE UN ENFANT? GUIDE POUR LES PARENTS



CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE
Aider les familles. Protéger les enfants.



Colloque sur les enfants disparus ou exploités : Perfectionnement professionnel en matière de protection des enfants

L'édition 2021 du Colloque de formation sur les enfants disparus ou exploités (MECC) a dû être annulée en raison de la COVID-19. Cependant, les participants inscrits ont été invités à profiter des possibilités de perfectionnement professionnel en ligne offertes par le CCPE, dont notre Série de vidéos d'experts, qui met en vedette plusieurs anciens conférenciers du colloque.

Des séries spécialisées ont été créées pour les membres des forces de l'ordre, les travailleurs de la protection de l'enfance, les procureurs, les professionnels de la médecine et de la santé mentale, et le personnel éducatif. Les problématiques abordées sont les suivantes :

- Les infractions pédosexuelles
- Les images d'abus pédosexuels
- Le dévoilement et la découverte d'un abus
- Les impacts d'un abus pédosexuel

Formation pour les corps de police et les professionnels du droit

Corps de police

En 2020-2021, nous avons distribué des ressources d'éducation et de prévention aux corps de police de toute la province et leur avons fourni les messages et les supports nécessaires pour sensibiliser la population. En 2021-2022, **29 agents manitobains** ont suivi la formation en ligne *Priorité Jeunesse* et ont eu accès à notre série *Entretiens avec experts*. Nous avons aussi distribué près de 4 000 exemplaires de nos ressources d'éducation et de prévention aux corps de police du Manitoba.

Présentations aux professionnels du droit

Le service juridique du CCPE continue d'organiser des présentations semestrielles à l'intention des procureurs de la Couronne du Manitoba pour les renseigner sur les nouvelles initiatives du CCPE, les données contextuelles importantes issues des activités du CCPE, la jurisprudence entourant les images d'abus pédosexuels et les derniers développements juridiques dans le dossier de la protection de l'enfance.

En mars 2022, le service juridique du CCPE a fait une présentation au comité de distribution des jugements de la Cour provinciale du Manitoba, de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba et de la Cour d'appel du Manitoba. Les objectifs étaient de présenter brièvement le CCPE et son travail auprès des victimes et des survivant.e.s ainsi que d'illustrer les problèmes auxquels ils peuvent être confrontés lorsqu'un jugement publié contient des renseignements identificatoires à leur sujet, a fortiori s'il s'agit d'une affaire d'images d'abus pédosexuels. Le service juridique du CCPE a aussi fait valoir que le système en ligne du greffe du Manitoba pouvait être utilisé pour contourner les protections soi-disant offertes à une victime ou à un.e survivant.e par une ordonnance de non-publication.



La loi de Clare : En 2021, le CCPE a rencontré le Secrétariat à la condition féminine du Manitoba et Justice Manitoba pour discuter de l'élaboration d'une version manitobaine de la loi de Clare, qui trouve son origine au Royaume-Uni. Cette loi donnerait accès aux Manitobains à l'information sur les antécédents documentés de violence d'un partenaire intime et à des services de soutien publics et communautaires en cas de rupture de la relation. Dans certaines circonstances, cette loi permettrait aussi à un parent ou tuteur de faire une demande au nom de son jeune enfant, par exemple en présence d'indices précurseurs de traite de l'enfant par un partenaire intime. Le projet de loi a été introduit à la fin du mois de mai 2022.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION :

Obligation de signalement

Cyberaide.ca est chargée d'informer la population manitobaine sur l'obligation de signalement de la « pornographie juvénile ». La sensibilisation et les activités d'information restent des priorités pour Cyberaide.ca.

Abonnés non désirés

Les survivant.e.s d'abus pédosexuels enregistrés et diffusés sur Internet continuent de se faire exploiter par toutes les personnes qui regardent et qui partagent leurs images d'abus. Pour souligner les cinq ans de Projet Arachnid, le CCPE a dévoilé une vidéo de trois minutes intitulée « Abonnés non désirés », qui a été présentée en première à une réunion du G7 à Londres, en novembre 2021. Cette vidéo est basée sur des témoignages authentiques de survivant.e.s d'abus pédosexuels enregistrés et diffusés sur Internet. Les survivant.e.s vivent avec cette réalité traumatisante et horrifiante des dizaines d'années durant parce que des plateformes et des services en ligne ont le loisir d'exercer leurs activités presque sans surveillance. Plusieurs survivant.e.s consulté.e.s par le CCPE ont jugé que le message de la vidéo était à la fois puissant et conforme à la réalité.

La vidéo a appelé les spectateurs à se rendre à protegeonsnosenfants.ca/ changement pour s'exprimer sur ce qui devait changer et sur ce que nous pouvons faire collectivement pour soutenir les survivant.e.s. Plus de **410 personnes du monde entier** – depuis Oman jusqu'à l'Inde, en passant par la Pologne, le Pakistan, l'Afrique du Sud, le Canada et d'autres pays – ont répondu à l'appel.

« Je n'ai pas l'habitude de regarder des publicités sur YouTube, mais celle-ci en valait vraiment le coup. Je remercie et je félicite toutes les personnes à l'origine de cette formidable initiative qui pourrait sauver des millions de guerriers (pour moi, ces personnes-là ne sont pas des survivants, mais de vrais guerriers). Tout cela doit changer. » – Oman [traduction libre]

« J'ai pleuré en regardant ça. J'ai été abusé quand j'avais 5 ans et je ne l'avais jamais dit à personne. Il m'arrive de rêver à ça et de pleurer beaucoup quand j'y pense. Aujourd'hui j'ai 26 ans et je n'ai pas le courage de le dire à ma mère. Ça la détruirait. J'hésite à côtoyer des enfants de peur que tout le monde me voie comme un pédophile ou un abuseur. Je sais que je ne suis pas comme ça et peut-être que je n'y comprends rien, mais je me souviens de mon expérience et c'était pareil. Un adulte gentil et drôle. Quelqu'un que ma famille connaissait. Merci de faire ça pour les enfants, merci de faire ça pour moi... » – Brésil [traduction libre]

« Il faut mettre en place une législation appropriée et ce combat doit être mené au niveau mondial par des organisations mondiales. » – Pakistan [traduction libre]



Retombées médiatiques

La vidéo a récolté **un million de vues rien que sur YouTube^{MD}**. En moyenne, les gens regardent 68 % de la vidéo, ce qui représente 32 400 heures de visionnement. La vidéo a également récolté **1,3 million d'impressions** sur Facebook^{MD}, Twitter^{MD}, Instagram^{MD} et Pinterest^{MD}.

Commentaire sur Instagram : « Super difficile à regarder. Pour un film muet, c'est sûr que ça en dit long. » [traduction libre]

Dans la presse traditionnelle, les articles sur la vidéo ont récolté **plus de 12 millions d'impressions**, notamment dans *The Message* et *Strategy Magazine* au Canada, ainsi que dans *AdWeek* (l'une des plus grandes publications spécialisées des États-Unis), *The Drum* et *Campaign*, au Royaume-Uni, où la vidéo a reçu le prix de la publicité de la semaine.

Vous pensez que quelqu'un s'en prend à votre enfant sur Internet?

Les parents sont parfois désemparés lorsqu'ils savent ou pensent que quelqu'un s'en prend à leur enfant sur Internet. Cette campagne rappelle au public que les familles canadiennes peuvent se tourner vers Cyberaide.ca pour obtenir de l'aide en cas d'exploitation sexuelle sur Internet.

Sur les médias sociaux, la campagne menée au Manitoba a récolté **3,6 millions d'impressions** sur Facebook, Twitter, YouTube, Instagram et Pinterest, tandis que les campagnes publicitaires numériques menées par l'intermédiaire de CBC et Bell Media ont récolté **1,6 million d'impressions**. Les panneaux d'affichage installés dans 10 villes du Manitoba, dont Winnipeg, ont renforcé le message et récolté 1,7 million d'impressions, tandis que les affichages sur la voie publique et dans les transports en commun à Brandon et à Winnipeg ont cumulé plus de **20 millions d'impressions**. Le site de Cyberaide.ca a vu sa fréquentation **augmenter de 380 %** pendant la campagne de mai par rapport au mois précédent. À elle seule, la page du rapport a récolté plus de 20 000 vues.



Journées annuelles de sensibilisation

Journée de sensibilisation à Cyberaide.ca

Cyberaide.ca a vu le jour un 26 septembre et le CCPE souligne chaque année cet anniversaire par des campagnes de sensibilisation et d'autres initiatives pour illustrer l'importance de ce service national.

À l'occasion de la Journée de sensibilisation Cyberaide.ca 2021, Cyberaide.ca a lancé une nouvelle alerte Cyberaide.ca après avoir **constaté une augmentation de 62 % des signalements de sextorsion contre des adolescents** (en particulier des garçons de 15 à 17 ans) au cours des six mois précédents. En plus de répondre aux questions sur le comment et le où de la sextorsion, l'alerte expliquait aux parents quoi faire si leur ado se fait prendre au piège et renseignait les jeunes sur l'aide que Cyberaide.ca peut leur apporter.

Le directeur de Cyberaide.ca, Stephen Sauer, a accordé plusieurs entrevues qui ont cumulé une audience de plus de **20 millions de personnes**. Les corps de police, dont la GRC via son compte officiel, la Police de Winnipeg et plusieurs autres ont largement partagé le mot-clic #JournéeCyberaide.

Alertes Cyberaide.ca

Les Alertes Cyberaide.ca servent à mettre le public en garde contre les utilisations malveillantes du numérique et à faire connaître de nouvelles ressources pour mieux protéger les enfants. En 2021-2022, Cyberaide.ca a lancé **cinq Alertes Cyberaide.ca**, dont la plupart portaient sur les tactiques de plus en plus inquiétantes utilisées pour sextorquer des adolescents :

Avril 2021 – De nouvelles tactiques de sextorsion signalées à Cyberaide.ca :

Les sextorqueurs superposent des visages de jeunes personnes sur des vidéos ou des photos pour faire croire qu'elles sont nues ou se livrent à des actes sexuels. Ils demandent ensuite aux jeunes de leur envoyer de l'argent ou des cartes-cadeaux, à défaut de quoi sans ils menaceront d'envoyer les vidéos ou les photos à leurs amis et à leurs familles.

Octobre 2021 – Multiplication alarmante des tactiques de sextorsion contre des ados :

Menaces de transmission d'images sexuelles aux médias, création de faux articles de presse, offres de mannequinat : ce ne sont-là que quelques-unes des tactiques agressives utilisées pour sextorquer des adolescents.

Décembre 2021 – Piratage de comptes Snapchat^{MD} ou menaces de piratage à des fins de sextorsion :

Une tendance alarmante dans les signalements reçus d'adolescents qui ont vu leur compte Snapchat piraté et leurs photos ou vidéos intimes diffusées sur cette plateforme de médias sociaux.

Mars 2022 – Réalité dangereuse : Savez-vous comment protéger vos ados sur le métavers?

Les parents sont encouragés à se renseigner sur le métavers et les risques auxquels les enfants et les adolescents peuvent être confrontés dans cet espace virtuel largement non réglementé.

Nouveau logo, nouveaux abonnements : Livrées directement dans la boîte courriel des abonnés, les Alertes Cyberaide.ca transmettent des messages de sécurité en ligne directement aux familles. À l'automne 2021, nous avons dévoilé **un nouveau logo pour les Alertes Cyberaide.ca** dans le cadre d'une campagne visant à encourager les parents à s'abonner à ces précieux courriels.

Les médias sociaux ont été mis à contribution et des messages adaptés ont été mis à la disposition des forces policières et du personnel éducatif. Résultat : plus de **500 nouveaux abonnements** durant le mois de la campagne.



PROJET ARACHNID

Début 2016, le CCPE a entrepris de créer une plateforme mondiale pour réduire l'accessibilité aux images d'abus pédosexuels. Lancée en 2017, la plateforme Projet Arachnid^{MC} avait d'abord été conçue pour explorer les sites précédemment signalés à Cyberaide.ca à la recherche de liens menant à des images d'abus pédosexuels et détecter à quels endroits ces images étaient accessibles au public. Lorsque des images d'abus pédosexuels étaient détectées, une demande de suppression était envoyée à l'hébergeur.

Projet Arachnid évolue sans cesse pour arriver à mieux détecter les images d'abus pédosexuels de manière proactive. Capable de traiter des milliers d'images à la seconde, Projet Arachnid possède des capacités de détection et d'action largement supérieures aux méthodes traditionnelles. Depuis son lancement en 2017, Projet Arachnid a **détecté 46 millions d'images suspectes** et envoyé **12 millions de demandes de suppression**⁴ à des fournisseurs de contenu. **En 2021-2022, Projet Arachnid a détecté en moyenne 666 000 images suspectes uniques par mois.**

La collaboration d'autres centrales de signalement ailleurs dans le monde compte pour beaucoup dans l'enrichissement de la plateforme Projet Arachnid. À l'aide d'un appareil appelé **Arachnid Orb**^{MC}, les analystes de centrales étrangères peuvent collaborer avec ceux du CCPE afin de mettre leurs expertises en commun, de réduire les doublons d'efforts, et d'en venir, à terme, à augmenter le nombre de demandes de suppression envoyées par l'entremise du Projet Arachnid.

En 2021-2022, la Nouvelle-Zélande et le Cambodge ont joint les rangs, portant à 12 le nombre total de centrales de signalement qui mettent leurs analystes à contribution pour augmenter la capacité et l'efficacité de Projet Arachnid à détecter les images d'abus pédosexuels.

En novembre 2021, Projet Arachnid a marqué un jalon important mais troublant : **10 millions de demandes de suppression** d'images d'abus pédosexuels envoyées dans le monde entier. C'est certes une preuve de l'efficacité de Projet Arachnid, mais c'est d'abord un triste rappel de la nécessité de cette plateforme.

Ces résultats sont possibles grâce à la collaboration des centrales de signalement et des organisations de protection de l'enfance qui travaillent aux côtés du CCPE au sein de Projet Arachnid. Cet effort collectif vient changer la donne pour les survivant.e.s du monde entier, qui ont toujours été démunis face à la diffusion de leurs images d'abus pédosexuels. Ensemble, le CCPE et les centrales participantes sont porteurs d'espoir.

Au lieu d'attendre que Projet Arachnid détecte des images et les en avise, les entreprises peuvent utiliser Shield par Projet Arachnid^{MC} pour détecter plus facilement les images connues sur leurs serveurs et en accélérer ainsi la suppression. Le nombre d'entreprises qui utilisent Shield par Projet Arachnid s'élève actuellement à 35. Certaines entreprises, comme les services de filtrage, peuvent télécharger des listes dynamiques d'adresses URL menant à des images d'abus pédosexuels dans le but de les filtrer.

4 Au 31 mars 2022.

Projet Arachnid : Cinq ans

Le 17 janvier 2022 marque le cinquième anniversaire du lancement de Projet Arachnid. Durant ces cinq années, ce puissant outil à portée mondiale a permis la suppression de six millions d'images d'abus pédosexuels hébergées par plus de 1 000 FSÉ réparties dans près de 100 pays. Mais là où Projet Arachnid s'illustre en tant qu'outil centré sur la victime, c'est en sortant les enfants et les survivant.e.s du cycle de la revictimisation.

Cette réussite est due en partie à un réseau de collaboration internationale grandissant réunissant 12 organisations de protection de l'enfance qui mettent leurs analystes à contribution pour augmenter la capacité et l'efficacité de Projet Arachnid. Les statistiques de Projet Arachnid ont été remises à ces organisations pour qu'elles les diffusent dans leurs pays respectifs et qu'elles fassent valoir leur contribution à la lutte mondiale contre les images d'abus pédosexuels.



Soutien sur les médias sociaux



Images préjudiciables ou violentes : Transcender la définition

Les entreprises ont aussi la possibilité d'obtenir un accès gratuit à la banque d'empreintes numériques d'images préjudiciables ou violentes de Projet Arachnid, qui permet de détecter sur Internet des images qui, sans constituer de la pornographie juvénile au sens du *Code criminel*, restent préjudiciables aux survivant.e.s du fait de leur accessibilité sur Internet. Il peut s'agir d'images fixes d'une victime connue prises avant ou après l'abus pédosexuel, d'images intimes autogénérées qui ont été partagées sur Internet sans consentement ou d'images d'enfants dans des tenues ou des poses sexuellement suggestives. La suppression de ces images obéit directement aux recommandations formulées par le CCPE dans son cadre pour la protection et les droits de l'enfant intitulé *Nos manquements envers les enfants : Changer le paradigme*. Beaucoup d'images préjudiciables restent en ligne parce que les entreprises s'en tiennent strictement aux définitions étroites du droit pénal.

Même si ces images ne répondent pas toujours à une définition pénale, elles contreviennent souvent aux conditions générales d'utilisation (CGU) des fournisseurs. Des demandes de suppression sont automatiquement envoyées aux entreprises pour toutes les images préjudiciables ou violentes détectées par Projet Arachnid. Depuis l'ajout de cette fonction, Projet Arachnid a envoyé aux FSE plus de 1,5 million de demandes de suppression d'images préjudiciables ou violentes.

Innover pour réduire l'arriéré

Le rythme auquel Projet Arachnid détecte les images suspectes continue de dépasser les ressources humaines disponibles pour les examiner.

C'est pourquoi, en 2021-2022, le CCPE a commencé à développer Ocelli^{MC} – un autre outil maison de comparaison d'images – pour analyser les quelque 37 millions d'images suspectes non encore examinées. À la fin de l'exercice financier, les résultats des essais réalisés s'avéraient prometteurs; nous avons notamment pu détecter dans l'arriéré des images que nous n'avions pas pu trouver par d'autres méthodes. Certes, le CCPE fait de bons progrès en augmentant le nombre d'analystes au sein de son équipe et en recrutant d'autres centrales de signalement ailleurs dans le monde, mais il faudra continuer d'ajouter des ressources pour contenir la croissance de l'arriéré.

Sortir les survivant.e.s du cycle de la revictimisation

Pour les survivant.e.s, il est réconfortant de savoir qu'il existe un système comme Projet Arachnid dédié à la détection des images préjudiciables sur Internet et à l'envoi de demandes de suppression. Cela leur évite aussi d'avoir à chercher leurs propres images et à en demander la suppression. Le CCPE continue d'aider des survivant.e.s de partout dans le monde qui veulent verser leurs images dans Projet Arachnid pour ne plus avoir à les surveiller eux-mêmes.

Recherche : Des données porteuses de changement

Les données tirées de Projet Arachnid et de nos travaux de recherche nous permettent de dégager un portrait singulier de l'accessibilité et de la distribution d'images d'abus pédosexuels sur Internet et de montrer que la protection des enfants et des survivant.e.s est loin d'être une priorité pour les entreprises de technologie.

Projet Arachnid : L'accessibilité des images d'abus pédosexuels sur Internet

Il y a toute une chaîne de FSÉ, de forums à images, d'hébergeurs et d'autres acteurs qui contribuent tous à leur manière à rendre les images d'abus pédosexuels accessibles sur Internet. En juin 2021, grâce aux données de Projet Arachnid, le CCPE a produit un rapport inédit qui porte un regard différent sur l'accessibilité des images d'abus pédosexuels sur Internet et la réponse de ces entreprises aux demandes de suppression que Projet Arachnid leur adresse.

Attendre de l'industrie qu'elle investisse volontairement des ressources pour prévenir l'accessibilité des images d'abus pédosexuels, conclut le rapport, s'avère une stratégie inefficace; il faut que les gouvernements du monde entier imposent une réglementation significative qui fait prévaloir la protection et le droit à la vie privée des enfants et des survivant.e.s.

Principaux constats :

- La grande majorité des images d'abus pédosexuels détectées par Projet Arachnid **ne sont pas physiquement hébergées sur le Web clandestin**. En revanche, le Web clandestin sert tout de même de véhicule principal pour diriger les internautes vers des endroits où trouver de telles images sur le Web visible.
- Projet Arachnid fait la preuve de son efficacité avec un délai de suppression médian de 24 heures. Il est toutefois troublant de constater que 10 % des images signalées sont restées en ligne plus de sept semaines (42 jours) avant de devenir inaccessibles.
- Dans l'ensemble, les images d'adolescents plus âgés (à l'état post-pubère) **mettent beaucoup plus de temps** à être supprimées que les images de victimes plus jeunes (à l'état prépubère).
- **Près de la moitié (48 %)** des images pour lesquelles Projet Arachnid a envoyé une demande de suppression avaient déjà été signalées au même fournisseur de services auparavant.
- Le rythme auquel Projet Arachnid détecte les images suspectes dépasse de loin les ressources humaines disponibles pour les examiner. Au moment de la rédaction du rapport, le CCPE accusait un **arriéré de plus de 32,8 millions** d'images suspectes à examiner. Cet arriéré atteignait 37 millions d'images au moment de la rédaction du présent rapport.

Sur la base des millions de demandes de suppression qu'il a envoyées et le suivi des réponses, le CCPE a formulé les recommandations suivantes dans le but d'aider les décideurs politiques à élaborer des cadres réglementaires efficaces pour lutter contre les images d'abus pédosexuels et les images préjudiciables ou violentes sur Internet :

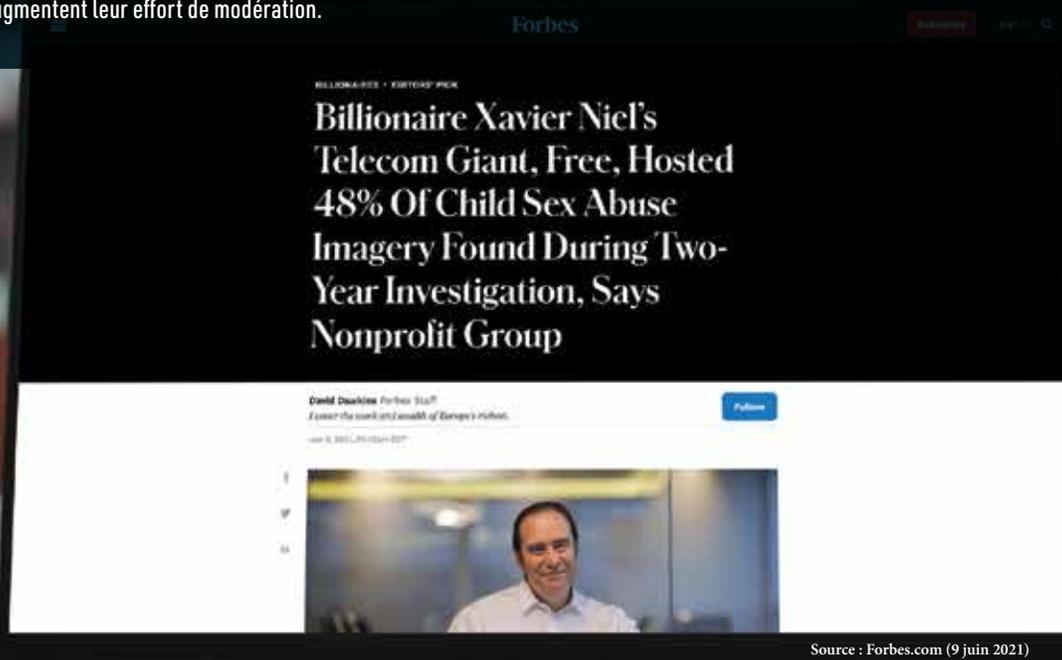
- Instaurer et imposer un devoir de diligence assorti de sanctions financières en cas de manquement.
- Imposer certaines obligations légales aux FSÉ en amont et à leurs clients en aval.
- Obliger les plateformes qui hébergent des contenus générés par les utilisateurs à utiliser des outils automatisés de détection proactive d'images.
- Établir des normes quant aux contenus qui, sans nécessairement être illégaux, restent préjudiciables ou violents à l'égard de personnes mineures.
- Imposer des normes de modération humaine.
- Fixer des exigences pour la vérification du consentement des sujets et de l'identité des utilisateurs.
- Instaurer des normes de conception de plateformes qui réduiront les risques et augmenteront la sécurité.
- Établir des normes quant aux mécanismes de signalement d'utilisateurs et des obligations de suppression d'images.

LE POUVOIR DES MÉDIAS : SUPPRESSION MASSIVE D'IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS APRÈS LA PUBLICATION DE DONNÉES DU PROJET ARACHNID PAR LE MAGAZINE *FORBES*

L'une des grandes découvertes du rapport était que près de la moitié des images détectées (48 %) étaient liées à un service d'hébergement de fichiers relevant de Free, un opérateur de télécommunications français coté en bourse. Durant la période étudiée, Projet Arachnid avait adressé à Free des demandes de suppression pour plus de 18 000 fichiers d'archive contenant collectivement près de 1,1 million de photos et de vidéos vérifiées et catégorisées comme étant des images d'abus pédosexuels ou des images préjudiciables ou violentes. Les multiples points d'accès à ces fichiers d'archives que Projet Arachnid détectait régulièrement sur le Web portaient à plus de 2,7 millions le nombre d'images détectées.

La couverture du rapport dans un article publié sur le site de *Forbes*⁵ a mis en relief le cas de Free. Le 10 juin 2021, moins de 36 heures après la publication du rapport de recherche et de l'article de *Forbes*, Free a modifié son service d'hébergement de fichiers de sorte que les utilisateurs anonymes ne puissent plus y déposer de contenu, mettant ainsi fin l'utilisation de ce service comme moyen de distribuer anonymement des images d'abus pédosexuels. Du même coup, tous les fichiers d'archives précédemment mis en ligne ont été supprimés, mettant ainsi fin à la distribution de deux millions de photos et de 35 000 vidéos.

Les modifications apportées par Free ont suscité une réaction immédiate sur le Web clandestin, où un fil de discussion est apparu sous le titre « They finally figured it out » (Ils ont fini par comprendre). Les utilisateurs ont déploré la perte du service d'hébergement de fichiers de Free comme moyen de partager des images d'abus pédosexuels. Ils ont cité la couverture médiatique de notre rapport et souligné que les choses ne feront qu'empirer puisque la stratégie [du CCPE] était, à l'évidence, de « harceler » les FSÉ jusqu'à ce qu'ils suppriment les images ou augmentent leur effort de modération.



Source : Forbes.com (9 juin 2021)

⁵ David Dawkins, « Billionaire Xavier Niel's Telecom Giant, Free, Hosted 48% Of Child Sexual Abuse Imagery Found During Two-Year Investigation, Says Nonprofit Group », *Forbes* (9 juin 2021). En ligne : <<https://www.forbes.com/sites/daviddawkins/2021/06/09/billionaire-xavier-niels-telecom-giant-free-hosted-48-of-child-sex-abuse-imagery-found-during-two-year-investigation-says-nonprofit-group/?sh=19b1bb5b58dc>>

Deuxième édition de l'Enquête internationale auprès des survivant.e.s et nouvelle enquête auprès des familles

Personne ne connaît mieux les besoins particuliers des survivant.e.s d'abus pédosexuels avec prise d'images que les victimes de ce crime horrible. Pour en savoir plus sur les impacts des images d'abus pédosexuels et de leur distribution en ligne sur la vie des victimes, le CCPE a lancé deux nouvelles enquêtes internationales auprès des survivant.e.s et de leurs parents protecteurs.

La deuxième édition de l'Enquête internationale du CCPE auprès des survivant.e.s et la nouvelle Enquête auprès des parents protecteurs visent à mieux comprendre la réalité des survivant.e.s et de leurs familles, notamment en ce qui concerne leur bien-être physique et mental et leur sécurité (p. ex., certaines victimes se font harceler sur Internet pendant des années après les abus) et leurs efforts pour faire supprimer leurs images d'Internet.

Les résultats serviront de base à la mise en œuvre de recommandations visant notamment à mieux sensibiliser et former les professionnels en matière d'abus pédosexuels, à élaborer des solutions globales pour affirmer les droits et les besoins particuliers des victimes, et à donner une voix aux survivant.e.s dans la conversation sur l'épidémie d'images d'abus pédosexuels sur Internet.

PERMETTRE AU MONDE ENTIER DE SE FAIRE ENTENDRE

Les questionnaires d'enquête ainsi qu'une partie des messages diffusés sur les médias sociaux ont été publiés en français, en anglais, en espagnol, en néerlandais et en allemand pour assurer la diversité des voix, des cultures et des témoignages.

Au terme de l'exercice financier 2021-2022, nous avons reçu des réponses de **180 survivant.e.s** et **18 parents protecteurs** venant de nombreux pays dont le Canada, les États-Unis, l'Autriche, l'Australie, la France, le Mexique, l'Allemagne, l'Inde, la Suède, les Pays-Bas et les Philippines.

Dès la publication du premier message, les survivant.e.s et les personnes qui les côtoient n'ont pas tardé à relayer l'information et à souligner l'importance de ces enquêtes :



SOUTENIR *les* VICTIMES *et les* SURVIVANT.E.S

Notre compréhension de l'expérience des survivant.e.s d'abus pédosexuels avec prise d'images s'élargit avec la diversité en âge et en sexe des survivant.e.s qui répondent aux enquêtes. Or, beaucoup de ces survivant.e.s n'ont jamais eu accès à des ressources ou à des soins adéquats dans leur chemin vers la guérison parce qu'ils étaient incapables d'aller chercher les services dont ils avaient besoin ou parce que les systèmes de soutien n'étaient pas outillés pour répondre à leurs besoins.

Le CCPE a donc mis au point un système qui intègre le personnel de Cyberaide.ca aux services de soutien du CCPE et qui utilise des pratiques fondées sur des données probantes pour soutenir les survivant.e.s au moyen d'une approche multidisciplinaire. Cela permet au CCPE de mettre les survivant.e.s en contact avec des ressources externes et de veiller à ce que toutes les options possibles soient pris en compte pour chaque survivant.e.

Pendant que le CCPE lutte contre la distribution des images d'abus pédosexuels avec Projet Arachnid, ses chargés de dossiers accompagnent les survivant.e.s et leurs parents protecteurs dans leur quête de soutien. Ils peuvent les aider à trouver des services de thérapie sur mesure, à obtenir une aide financière, à établir un plan de sécurisation, à mettre en place des plans de surveillance proactive et à avoir des conversations sur les relations saines, la sécurité en ligne et les effets des traumatismes.

Rien que pour l'année 2021-2022, le CCPE a **géré plus de 3 000 demandes** venant de survivant.e.s, de jeunes ou de leurs personnes aidantes. **Le nombre de dossiers actifs s'élève en moyenne à 200.**

Tout au long de l'année 2021-2022, le CCPE a aidé des survivant.e.s et leurs familles à réduire le risque de revictimisation et à se remettre de ces crimes. En 2021-2022, Cyberaide.ca est intervenue à 23 reprises pour faire disparaître d'Internet des comptes et des images qui présentaient un risque pour un.e survivant.e ou sa famille. Ces démarches visaient :

- à signaler des comptes de médias sociaux de délinquants qui diffusaient des renseignements personnels sur leurs victimes, les mettant ainsi en danger;
- à signaler des comptes des médias sociaux de personnes qui harcelaient, menaçaient ou traquaient des survivant.e.s ou leur famille.

En 2021-2022, le CCPE a renvoyé six dossiers à une instance manitobaine (p. ex. aide juridique, services de thérapie ou de soutien, services aux victimes, protection de l'enfance).



Le CCPE consacre aussi beaucoup d'énergie à représenter les intérêts des survivant.e.s et des familles auprès des instances (p. ex. coordination avec les autorités policières, les écoles), à renseigner les familles sur les effets des traumatismes et les réponses traumatiques, et à les aider à mettre en place des mesures de protection et de surveillance dans le but de sensibiliser tout le monde et de réduire les risques de revictimisation.

Exemple de soutien apporté à une famille manitobaine en 2021-2022 :

Le CCPE est venu à la rescousse d'une mère et de son adolescent de plus de 16 ans, qui était la cible d'un cyberprédateur depuis près de trois ans. Son tourmenteur le harcelait sans cesse sur Internet; il lui envoyait des colis à son école et menaçait de s'en prendre à des membres de son entourage. Cette situation a causé beaucoup de stress et d'anxiété à la famille.

Soutien fourni par le CCPE :

- Soutien tenant compte des traumatismes et entretiens téléphoniques réguliers avec la famille pour offrir du soutien et des conseils.
- Coordination d'une réponse pluriacteurs (école, services de proximité, forces de l'ordre).
- Fourniture de ressources éducatives et d'explications à l'école et aux services de proximité pour leur permettre de mieux comprendre les impacts de la cyberviolence.
- Accompagnement pour la présentation d'une demande au Programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels.
- Aiguillage vers un thérapeute spécialisé dans les traumatismes.

Défense des intérêts des survivant.e.s et compréhension de leurs besoins particuliers

Le CCPE a le privilège d'entendre les témoignages instructifs de survivant.e.s d'abus pédosexuels enregistrés et potentiellement diffusés sur Internet. L'information recueillie auprès de ces survivant.e.s oriente nos actions de défense visant à mieux desservir cette population.

En plus de travailler individuellement avec des survivant.e.s, le CCPE continue de collaborer avec différents groupes de défense des intérêts des survivant.e.s – Phoenix 11, Chicago Males, mères de survivant.e.s d'abus pédosexuels – qui mettent en commun leurs puissantes voix pour opérer des changements qui rendront le monde plus sûr pour les enfants.

Pour en savoir plus sur ces groupes et leur travail, on consultera le site protegeonsnosenfants.ca.

Efforts pour faciliter l'enregistrement et l'utilisation de déclarations de la victime et de déclarations au nom d'une collectivité au Manitoba

Depuis 2016, le CCPE aide les survivant.e.s identifié.e.s d'abus pédosexuels avec prise d'images ainsi que leurs parents ou tuteurs, selon le cas, à enregistrer une déclaration de la victime (DV) et coordonne la présentation de DV écrites et enregistrées aux tribunaux canadiens lors de la détermination de la peine. Ces DV sont déposées lorsque des images d'un.e survivant.e d'abus pédosexuels avec prise d'images (qui a produit une DV) sont trouvées dans la collection d'une personne accusée. L'intervention du CCPE dans la présentation de ces DV protège l'identité des survivant.e.s et leur permet de se faire entendre lors de l'audience de détermination de la peine.

Le CCPE produit aussi des déclarations au nom d'une collectivité (DC) et les présente aux tribunaux canadiens au nom de collectivités distinctes (victimes d'abus pédosexuels avec prise d'images, victimes de voyeurisme, victimes de leurre, victimes de diffusion non consensuelle d'images intimes). Le CCPE continue aussi de coordonner les présentations de la DC produite par les Phoenix 11 aux tribunaux canadiens. Dans les cas où la présentation d'une DV s'avère difficile ou impossible, la présentation d'une DC permet de sensibiliser le tribunal aux préjudices potentiels ou futurs que la victime pourrait subir.

En 2021-2022, le CCPE a soumis au moins une DV ou une DC dans environ **70 causes entendues au Canada**, de sorte que nous avons **maintenant soumis une déclaration dans chaque province et territoire du Canada, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nunavut**. Depuis janvier 2021, le CCPE enregistre une augmentation importante des demandes de présentation d'une DV ou d'une DC par rapport aux années précédentes. À titre d'exemple, le CCPE avait reçu 21 demandes en 2020, mais ce nombre a atteint 81 pour la seule année 2021, soit **presque quatre fois plus**.

Voici quelques faits saillants concernant les DV/DC présentées au Manitoba :

- Le CCPE dépose régulièrement des DV/DC dans des causes entendues au Manitoba. En 2021-2022, le CCPE a déposé **11 demandes** de présentation d'une déclaration dans une audience de détermination de la peine. De ce nombre, **huit ont été acceptées** dans des causes entendues en 2021-2022 (la procédure se poursuit en 2022-2023 dans les trois autres cas).
- Le CCPE a soutenu Animaux Canada dans sa démarche pour présenter pour la première fois au Canada une DC au nom de tous les animaux du Canada qui ont été victimes d'abus sexuels. Cette DC a été présentée dans une cause entendue au Manitoba concernant la production d'enregistrements de bestialité et d'images d'abus pédosexuels. La DC d'Animaux Canada et celle des Phoenix 11 ont toutes deux été présentées au tribunal avec l'accord de la Couronne et de la défense.
- Le CCPE est à même de constater les effets positifs des DV et des DC déposées au Manitoba :
 - *R c. Van Vu Rosin, 2 022 MBPC 10 – Affaire concernant l'admissibilité de la déclaration au nom de la collectivité des victimes de leurre : « Dans cette affaire, la déclaration fournit des informations contextuelles permettant à la Cour de prendre la mesure de la nature et de la gravité des infractions de ce type et leurs répercussions sur de vraies personnes. » [traduction libre]*
 - *R c. AS, 2 022 MBPC 12 – Affaire d'images d'abus pédosexuels : « La DC indique que les réponses à l'Enquête auprès des survivantes et survivants « étaient remarquablement similaires et faisaient état d'expériences communes » malgré le fait que les répondants étaient issus de pays et de groupes linguistiques différents et qu'il s'agissait d'une enquête qualitative basée sur des questions ouvertes plutôt que sur des questions à choix multiple. Les impacts sur le bien-être émotionnel, physique et financier des victimes étaient considérables. » [traduction libre]*
- Il est important de souligner que le traitement d'une demande de présentation d'une DC au Manitoba implique en moyenne deux fois plus de travail pour le CCPE. C'est que le Manitoba ne permet pas qu'une DC soit remise directement à la Couronne, comme cela se fait dans d'autres provinces et territoires et comme c'est le cas pour les DV. Au Manitoba, les DC doivent d'abord être déposées auprès d'un greffier à Winnipeg, puis envoyées séparément à la Couronne et à la défense par le CCPE, qui se trouve dès lors à entrer directement en contact avec l'avocat de la défense – une situation qui n'arrive nulle part ailleurs. Cette façon de faire augmente considérablement le temps et le travail nécessaires au traitement de chaque demande ainsi que le coût de chaque demande.

La SUITE des CHOSES

Depuis l'entrée en vigueur de l'obligation de signalement de la pornographie juvénile au Manitoba, nous constatons que l'importance de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation ne se dément pas. En 2022-2023, le CCPE continuera de se consacrer activement à la réalisation des objectifs suivants :

PERFECTIONNEMENT DE PROJET ARACHNID DANS LE BUT DE RÉDUIRE L'ACCESSIBILITÉ DES IMAGES D'ABUS PÉDOSEXUELS

De plus en plus de fournisseurs utilisent Shield par Projet Arachnid pour empêcher et contrer la propagation d'images d'abus pédosexuels à travers leurs services. Le CCPE a aussi ajouté les images préjudiciables ou violentes aux types de demandes qui sont envoyées par Projet Arachnid. Ces images ne répondent pas nécessairement à une définition pénale, mais elles contreviennent souvent aux conditions générales d'utilisation des fournisseurs. En 2021-2022, le CCPE a envoyé 1,2 million de demandes de suppression d'images préjudiciables ou violentes à des fournisseurs et nous prévoyons que ce nombre continuera d'augmenter.

En 2021-2022, nous avons également créé une technologie de hachage appelée Ocelli qui vient compléter l'éventail de technologies utilisées par Projet Arachnid pour détecter les images d'abus pédosexuels connues. Les analystes utilisent désormais Ocelli de façon routinière pour trouver des images visuellement similaires qui passent sous les radars parce qu'elles ont été modifiées (rognage, rotation, ajout de bordures, etc.). La combinaison des deux technologies de hachage permet aux analystes du CCPE d'associer 66 % plus d'images que lorsqu'ils n'en utilisaient qu'une seule. Nous poursuivrons la mise au point de cette technologie en 2022-2023 pour faciliter la détection et la suppression des images d'abus pédosexuels.

BONIFICATION DES SERVICES DE SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX SURVIVANT.E.S

En 2021-2022, le CCPE a géré plus de 3 000 demandes de soutien venant de survivant.e.s, de jeunes ou de leurs personnes aidantes. Le nombre de dossiers actifs s'élève en moyenne à 200. En 2022-2023, le CCPE continuera de bonifier son offre de services, qui consiste entre autres à :

- aider les survivant.e.s en assurant l'ajout de leurs images d'abus pédosexuels dans Projet Arachnid pour en réduire l'accessibilité;
- mettre les survivant.e.s ainsi que leurs personnes aidantes en contact avec d'autres services de soutien (counseling, thérapie, services aux victimes, etc.) éventuellement offerts dans leur région;
- apporter un soutien à la production d'une déclaration de la victime dans des cas d'exploitation sexuelle sur Internet;
- offrir aux survivant.e.s de l'information sur les possibilités d'aide financière et de recours éventuellement offertes dans leur région dans des cas d'exploitation sexuelle sur Internet;
- offrir de l'information et des conseils sur les précautions à prendre vis-à-vis d'Internet pour aider les survivant.e.s et leurs personnes aidantes à reprendre le cours de leur vie.

RESSOURCES ET FORMATIONS EN LIGNE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le CCPE continuera d'offrir des formations et des ressources en ligne aux professionnels de la protection de l'enfance. De nouvelles formations sont offertes à travers notre Académie de formation virtuelle, dont :

- formation en ligne Tatie se confie pour le personnel des services de garde d'enfants concernant les abus pédosexuels et le dépistage précoce (avec attestation de participation);
- formation en ligne Priorité Jeunesse et révision du test de validation des connaissances;
- vidéo de formation sur la traite de personnes;
- vidéo de formation sur les risques et les tendances du numérique
- nouvelle série de vidéos d'experts – ajout de formations sur l'inceste, la position des mères, les parents abuseurs et la détection des abus sexuels en milieu familial;
- modules éducatifs sur les traumatismes.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION

En 2022-2023, le CCPE déploiera une campagne de sensibilisation au Manitoba pour inciter la population à signaler toute inquiétude concernant l'exploitation et les abus sexuels d'enfants sur Internet. Des publicités seront diffusées sur différents supports (panneaux d'affichage, médias sociaux, médias écrits et vidéo).







CENTRE CANADIEN *de* PROTECTION DE L'ENFANCE^{MC}

Aider les familles. Protéger les enfants.

 protegeonsnosenfants.ca

 [@CCPEnfance](https://twitter.com/CCPEnfance)

 [Centre canadien de protection de l'enfance](https://www.facebook.com/Centre.canadien.de.protection.de.l.enfance)